



Au Fil de la **FEUILLANTÉ** — juillet 2016 —

Chères Fontenoises et chers Fontenois,

Rien n'est plus agréable que d'habiter dans un village où il fait bon vivre, et c'est ce que ressent la plupart des Fontenoises et des Fontenois.

Ce village où nous avons décidé avec nos familles de nous installer, à proximité de Poitiers.

Ce village empreint d'histoire où au 16^{ème} siècle l'écrivain François RABELAIS venait faire ses causeries.

Ce village moderne avec de nombreux services, ses commerces ainsi que ses associations, c'est le nôtre et certains le convoitent.

Ce cadre de vie n'est pourtant que la résultante de l'implication de chacun des habitants à son niveau, que ce soit dans la préservation et l'entretien des espaces naturels publics et privés ou que ce soit au sein des différentes activités culturelles, éducatives et sportives de la commune.

Fontaine-le-Comte c'est vous, anciens et nouveaux habitants. Cette prise de conscience est importante car elle est le gage de notre réussite.

Parallèlement, la Municipalité accompagne ce dynamisme en préservant au mieux l'intérêt général dans un cadre budgétaire restreint.

C'est ainsi, que depuis 6 ans, il n'y a aucune augmentation d'impôts votée à Fontaine-le-Comte. C'est ainsi que bientôt, à travers le syndicat ENERGIES VIENNE auquel la commune adhère, il sera appliqué en 2017 une diminution de 10% HT sur l'abonnement et la consommation électrique de tous ceux qui l'ont choisi comme fournisseur. C'est un bel exemple où la solidarité à laquelle nous sommes tant attaché et qui est le fer de lance de notre politique, porte ses fruits.

L'équipe municipale se joint à moi pour remercier chaque Fontenoise et Fontenois de son investissement pour notre commune.

Philippe BROTIER



informations

2-5

**BUDGET DE LA
COMMUNE**



vie de la commune

6-7

**ACTUALITE DES
ASSOCIATIONS
ET EVENEMENTS**



agenda

8

**CALENDRIER
JUILLET-SEPTEMBRE 2016**



BUDGET 2016

Ce nouveau budget entend traduire la volonté de la municipalité de maintenir nos marges de manœuvre afin de poursuivre le développement de la ville autour de trois exigences :

- **Garantir le gel des impôts locaux**
- **Maîtriser nos dépenses de fonctionnement et maintenir un service public de proximité de qualité tout en développant l'identité de notre village**
- **Réaffirmer notre volonté d'investissement et de développement.**

En raison de la conjoncture, le budget 2016 sera contraint mais sans augmentation de la pression fiscale pour les Fontenois. Il s'agira également pour nous de tenir compte des dernières évolutions institutionnelles. Avec l'actuelle mise en place de la communauté urbaine et le changement de la carte intercommunale, de nouvelles possibilités de développement s'ouvrent.

Afin de pouvoir dessiner la ligne budgétaire de l'année 2016, nous avons dû prendre en compte plusieurs facteurs.

Outre, le contexte international qui présente une croissance économique « décevante et inégale », nous avons dû compter sur la réduction des dotations aux collectivités territoriales. Depuis 2015, les collectivités territoriales ont été associées à l'effort de redressement national. Le PLF (Projet de loi de finances) 2016 reste axé sur une nouvelle réduction des concours financiers de l'Etat avec une diminution de 3,67Md € sur les collectivités locales (comme en 2015). La diminution des dotations de l'Etat pour les collectivités territoriales se poursuivra à l'identique en 2016 et 2017 afin de porter la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics à 11Md€ sur la période de 2015 – 2017. L'effort demandé repose principalement sur le bloc communal avec respectivement 70% pour les communes et 30% sur les intercommunalités. Après le premier choc budgétaire de 2014 où notre commune avait dû faire face à 18 000 € en moins, nous avons composé avec 55 000 € en moins en 2015. En raison du deuxième plan d'économies, Fontaine-le-Comte devra de nouveau composer avec une perte de la même ampleur en 2016 et 2017.

Vous pouvez trouver le détail du budget
dans le Compte-rendu du Conseil de mars 2016
sur notre site internet
(www.fontaine-le-comte.fr >> Publications)

LES TAXES	Bases effectives	Bases notifiées (prévisionnelles)	Taux appliqués		Hausse
	2015	2016	2015	2016	2016
Taxe d'habitation	5 063 433	5 164 000	15.41	15.41	0 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	3 321 654	3 385 000	17.84	17.84	0 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	54 880	55 000	47.30	47.30	0 %



SUBVENTIONS

Chaque année, la commune accorde des subventions aux associations communales qui contribuent à la vitalité de Fontaine-le-Comte à travers l'enseignement et la pratique de disciplines sportives et culturelles. Sans oublier les associations qui animent notre village en organisant régulièrement des manifestations diverses et variées.

En 2016, la part réservée aux associations de la commune représente 4,2 % des dépenses de fonctionnement. C'est 131 326 euros qui sont prévus au budget pour nos associations contre 134 865 en 2015.

Associations communales	Subventions versées en 2015	Subventions 2016
Amis de l'image	600	600
Atelier de Fontaine	140	140
Basket club	1180	1100
Boule Fontenoise	200	200
Centre d'Animation Jeunesse	46300	47000
Centre d'Animation Jeunesse (Chantier de jeunes)	3108	3500
Centre d'Animation Jeunesse (Manifestations)	975	975
Collège Renaudot (Foyer socio-éducatif)	200	200
Créa Déco	180	150
Départementale Sécheresse 2003	70	70
Au Détour du Chemin	300	250
CROFOLI (Don du sang)	250	250
Ecole élémentaire (Classes pédagogiques)	10 450	10 240
La Festive	280	280
Fontaine INFO L@N (club informatique)	450	450
La Fontenille	23000	22000
Football club	9000	8000

Associations communales	Subventions versées en 2015	Subventions 2016
Les Gens du Théâtre	1050	1000
Gymnastique Fontenoise	150	150
Hollyjazz	350	350
Jeux d'Aiguilles	/	150
Judo	7100	6800
Karaté	700	665
Lames de Fontaine le Comte	200	200
Les Garz'Elles Fontenoises	/	150
Pétanque « Les Corps Beaux »	350	350
Prévention routière	100	100
Promotion de la lecture dans la Vienne	470	470
Studio Font'Danza	1000	500
Symphonie	4302	4386
Tennis	1050	1000
Tennis de table	4000	3800
U.F.V.G.A.C	330	200
Vaincre la Mucoviscidose	850	850
Vienne Nature	150	150
Villa Fontanella	11500	11000
Volley Ball	3000	2850
Yoga Shanti	880	800

Associations non communales :

Association des commerçants non sédentaires de la Vienne : 600 €,
La Ligue Contre le Cancer : 150 €
l'A.D.M.R. : 5800 €
la banque alimentaire : 1000 €



Les associations désirant solliciter des subventions doivent remplir un dossier de demande (disponible début décembre) et le remettre en mairie au plus tard le 31 décembre.



Information municipale

FONCTIONNEMENT

Dépenses

TOTAL : 3 038 018,94 €

Immobilier et entre- tient : 339 545 €

11,2%

Entretiens et réparations des bâtiments communaux, fournitures d'entretiens, nettoyages des locaux, taxes foncières

Banques et services funéraires :

237 031 €

7,8%

Charges financières, opérations financières, services bancaires, dépenses imprévues.

Culture et jeunesse :

182 966 €

6%

Associations, bibliothèque municipale, publications, communication, manifestations

Scolarité et petite enfance :

1 132 184 €

37,3%

Ecoles, restauration scolaire, accueil de loisirs, services périscolaires, transport scolaire, crèche

Voirie, réseaux et énergies :

213 300 €

7%

Entretien des réseaux et des installations, eau, assainissement, électricité, réseaux, combustibles.

Cadre de vie et sécurité :

293 895 €

9,7%

Espaces verts, Bois et forêts, gardien-nage

Services et frais généraux :

572 548 €

18,8%

Services administratifs, fonctionnement des services, assemblée.

Solidarité et familles :

37 750 €

1,2%

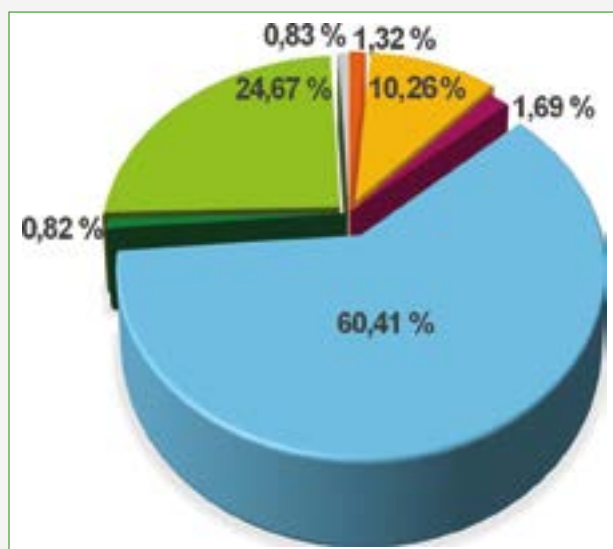
CCAS, Banque alimentaire, logements sociaux

Transport : 28 800 €

1%

Matériel roulant, transport collectifs, déplacements

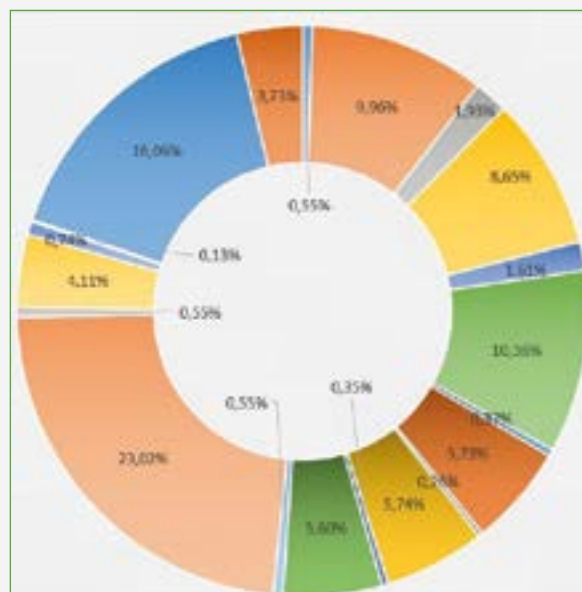
RECETTES	3 038 018,94 €
■ Atténuations de charges	25 050,00
■ Opérations d'ordre de transfert entre sections	39 997,94
■ Produits des services, domaine et ventes diverses	311 600,00
■ Impôts et taxes	1 835 268,00
■ Dotations, subventions et participations	749 493,00
■ Autres produits de gestion courante	51 300,00
■ Produits financiers	50,00
■ Produits exceptionnels	25 260,00



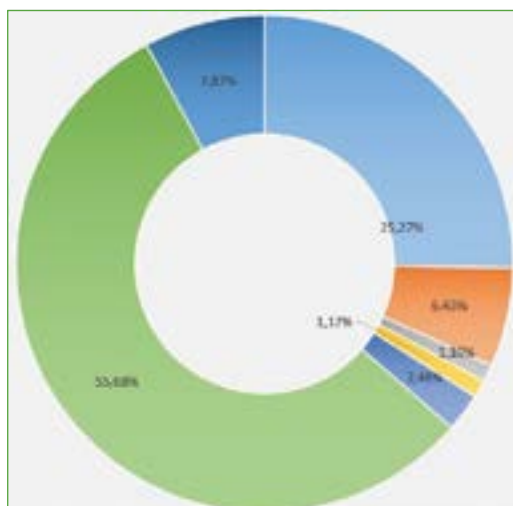


INVESTISSEMENT

DEPENSES	1 555 400,74 €	100 %
■ Equipement Technique	8 547,00	0,55
■ Bâtiments Communaux Accessibilité	154 924, 78	9,96
■ Véhicules et matériel roulant	30 000, 00	1,93
■ Voirie	134 471, 66	8,65
■ Achat mobilier et matériel	25 067, 52	1,61
■ Eclairage public	161 118, 10	10,36
■ Signalétique	5 722, 74	0,37
■ Aménagement complexe et abords	89 141, 76	5,73
■ Bâtiments Services Techniques	4 030,00	0,26
■ Ecoles	89 370, 42	5,74
■ Accueil de Loisirs	5398,04	0,35
■ Espace verts et mobilier urbain	87 055, 00	5,6
■ Cimetière	8590,00	0,55
■ Site abbatial	358 131, 34	23,02
■ Eglise	8500	0,55
■ Aide PTZ Logements sociaux	64 000,00	4,11
■ Mairie	11 500,00	0,74
□ Réserve foncière	2000,00	0,13
■ Opérations financières	249 751, 79	16,06
■ Opération d'ordre	58 080, 59	3,73



Les subventions ont été sollicitées dans le cadre de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux, de rénovations de la route de Poitiers, de manifestations et de projets en lien avec le développement durable, du projet de construction d'une salle de spectacle, de la construction d'un City Park....



RECETTES	1 555 400, 74 €	100 %
■ Subventions Etat et établissements nationaux	393 119,00	25,27
■ Subventions Région	100 000,00	6,43
■ Subventions Département	17 129,00	1,10
■ Dotation d'équipement des territoires ruraux	18 200,00	1,17
■ Autres	38 500	2,48
■ Opérations Financières	866 008,35	55,68
■ Opération d'Ordre	122 444,39	7,87



Travaux Rue des Chaumes

Comme vous avez pu le constater, les travaux rue des Chaumes sont commencés depuis le 25 avril et vont durer jusqu'en septembre 2016. Ces travaux imposent la coupure de la voie et la mise en place d'une déviation. L'accès des riverains est cependant maintenu pendant toute la durée du chantier. Le service propreté de Grand Poitiers a mis en place des bennes à chaque extrémité de la voie afin que les riverains puissent y déposer leurs ordures ménagères en l'absence de passage du camion de collecte

des déchets. Nous insistons bien sur le fait que ces bennes sont réservées à la collecte des déchets ménagers (container gris) et recyclables (container jaune) des riverains. Il a été signalé des dépôts sauvages (cartons, ferrailles) aux pieds de ces bennes alors qu'il existe une déchetterie à Fontaine-le-Comte. Nous vous informons également que la circulation sera rouverte en juillet-août. Nous vous remercions de votre compréhension.

Ligne Nouvelle LGV SEA



ATTENTION ! Nous vous informons de la mise sous tension depuis le 6 juin 2016 des lignes aériennes installées entre les communes de Mondion (86) et de Luxé (16) y compris les raccordements de Migné-Auxances, Fontaine-le-Comte Nord, Fontaine-le-Comte Sud et de Juillé. Il y a DANGER DE MORT à toucher ces lignes, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un objet.

Eclairage public - Maîtrise de l'énergie

Par délibérations des 14 octobre et 25 novembre 2015, le conseil municipal a décidé d'engager un programme de maîtrise de la consommation énergétique et de réduction de la pollution lumineuse en partenariat avec l'ADEME et la Région. Ce programme va se dérouler en deux phases.

1/ Modification des horaires de fonctionnement de l'éclairage public

A partir de la deuxième quinzaine de juillet 2016 l'extinction de l'éclairage public sur le territoire communal s'effectuera à 22 heures au lieu de 23 heures, progressivement, par secteurs, en fonction de l'avancement des travaux de modification des points de comptages. A l'exception des carrefours giratoires qui resteront éclairés toutes la nuit pour des raisons de sécurité routière et de l'éclairage du parking du stade et des accès à la salle des Châtaigniers et du gymnase qui resteront éclairés jusqu'à 23 heures comme actuellement.

2/ Réduction de la pollution lumineuse et diminution de la consommation des points lumineux

L'éclairage public communal comprend actuellement 190 points lumineux à boules équipés de lanternes à vapeur de sodium énergivores et qui éclairent dans toutes les directions. L'objectif de la commune est de remplacer en 4 ans l'ensemble de ces lanternes par des modèles à LED éclairant exclusivement vers le sol et dont l'intensité lumineuse sera programmable individuellement en fonction des zones à éclairer ;

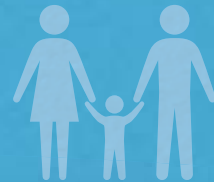
Au deuxième semestre 2016 une première tranche de travaux verra le remplacement de 50 lanternes rue des Merisiers ; allées des Églantines et des Glycines ; rue des Vignes ; rue des Érables ; rue des Genets ; rue Rabelais ; rue des Geays et rue Baudry.

Trois autres tranches seront programmées en 2017 pour 50 nouvelles lanternes et en 2018 et 2019 pour 40 lanternes chaque année.

Ce programme permettra in fine de faire passer le bilan énergétique de la commune de l'étiquette énergétique B



(consommation annuelle comprise entre 1,01 et 1,50 kwh/m²) à l'étiquette énergétique A (consommation annuelle comprise entre 0,71 et 1 kwh/m²). Cette baisse de consommation contribuera également à réduire la facture énergie de la commune d'environ 30%.



Les Anciens Combattants

Loto-Galette des Rois interne

C'est à Croutelle, à l'espace loisirs que la section locale a organisé le 23 janvier dernier son loto traditionnel réservé aux adhérents. Une cinquantaine de membres se sont affrontés lors des 25 parties afin de remporter les nombreux lots. La moitié des participants s'est vue récompenser. Merci aux donateurs des lots qui ont permis à tous de passer un agréable moment qui s'est terminé par la dégustation de brioches et de galettes frangipanes, le tout arrosé de cidre, pour célébrer les reines et les rois.

Voyage « Les retrouvailles »

L'U.F.V.G.A.C. locale a également organisé une journée en Anjou le mardi 15 mars. Le matin a été consacré à la visite du Parc Terra Botanica constitué de magnifiques jardins, d'espaces aquatiques et de serres. Ensuite, le groupe a pris la direction d'Audard dans la vallée de la Loire où les Compagnons du musette, Patrick DAMI a interprété les meilleurs succès de Michel SARDOU, offrant aux participants un bon moment qui s'est déroulé autour d'un copieux repas suivi d'une soirée dansante. Le prochain voyage « Noël avant Noël » aura lieu le 13 décembre 2016 en Vendée. Réservez dès maintenant cette date !

Thé Dansant

Le 17 avril dernier, la section locale organisait son traditionnel Thé dansant avec l'orchestre GILBERT CRDRIC qui venait pour la première fois dans la belle salle Raymond SARDET de Fontaine-le-Comte. Suite à l'absence de concurrence de ce genre de manifestation, ce fût l'affluence des grands jours. Les organisateurs ont été obligés de rajouter des tables pour satisfaire tout le monde. Grâce aux très bons musiciens, l'ambiance était très bonne, rares étaient les

personnes qui n'ont pas dansé tout l'après-midi, si bien que cet orchestre reviendra l'avant-dernier dimanche d'avril 2019. La section locale des Anciens Combattants donne rendez-vous dans cette même salle le 23 avril 2017 avec l'orchestre GEGE MUSETTE qui nous vient de la Creuse.

Prochainement !

Grand Rassemblement des Anciens d'Afrique du Nord le 5 décembre 2016.

Cette cérémonie consacrée à la journée nationale d'homages aux morts pour la France de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie se déroulera à Fontaine-le-Comte. Elle rassemblera les associations des anciens combattants U.N.C – U.F.V.G.A.C. – A.C.P.G. C.A.T.M. – Médailleurs Militaires de la Vienne avec de nombreux porte-drapeaux. Après Vouneuil-sous-Biard, Biard et Saint-Benoît, c'est au tour de la section U.F.V.G.A.C de Fontaine-le-Comte/Croutelle d'organiser cette grande manifestation. De nombreuses personnalités civiles et militaires seront invitées, le programme sera le suivant :

- Cérémonie au monument aux morts avec dépôt de gerbes et décorations.
- Honneur aux morts pour la France.
- Exécution des sonneries à la trompette par Daniel HUCHET.
- Chant de l'hymne nationale par Jacques VERGER.
- Pot de l'amitié salle Raymond SARDET offert par la Municipalité de Fontaine-le-Comte et la section U.F.V.G.A.C de Fontaine-le-Comte/Croutelle.

Toute la population est invitée à cette manifestation !

Le 14 juillet à Fontaine



Fort du succès du dernier feu d'artifice qui avait attiré un grand nombre de Fontenoises et Fontenois, la municipalité vous convie à célébrer une nouvelle fois notre fête nationale le jeudi 14 juillet à Fontaine-le-Comte. Un feu d'artifice musical vous sera proposé, mais avant cela nous vous donnons rendez-vous **dès 21h30** devant la mairie pour la « **Retraite aux Flambeaux** » qui se fera à la lumière des lampions. Le parcours vous mènera jusqu'au pré de l'abbaye où vous pourrez assister au « **Feu d'artifices musical** » à partir de **23h** avec la Feuillante en décor.

Concert « Itinérance »

Juan José MOSALINI (Bandonéon) et Nathalie GROUET DUO (Flûte) - Argentine/France
Samedi 16 juillet à 21h à l'abbaye Notre-Dame - Fontaine-le-Comte / Gratuit

Résidant en France, depuis plus de vingt-cinq ans, Juan José Mosalini est incontestablement l'un des maîtres majeurs du tango contemporain.

Nathalie Grouet, flûtiste virtuose est la partenaire privilégiée dans cette rencontre, toute neuve, superbe et envoûtante, pour le plaisir d'un concert acoustique !

AGENDA



JUILLET - SEPTEMBRE

Juillet

- Dimanche 10 juillet** Visite de l'abbaye de Fontaine-le-Comte et de Saint-Benoît, début 15h
(RDV 15 minutes avant le début de la visite, Salle du patrimoine, 1^{er} étage de l'Office de Tourisme de Poitiers, place Charles-de-Gaulle.)
- Jeudi 14 Juillet** Fête Nationale, Retraite aux Flambeaux : RDV 21h30 devant la mairie
Feu d'artifice : 23h Pré de l'abbaye
- Samedi 16 juillet** Concert Itinérance : Juan José MOSALINI (Bandonéon) et Nathalie GROUET
- DUO (Flûte), 21h au Site abbatial

Septembre

- Samedi 3 septembre** Journée des Associations, Complexe des Châtaigniers
- Samedi 17 et dimanche 18 septembre** Journées Européennes du Patrimoine, Site Abbatial
- Dimanche 18 septembre** Vide-grenier du TTACC 86, Esplanade des Citoyens
- Dimanche 25 septembre** Virade de l'Espoir, Village Loisirs (ZA la Porte d'Aquitaine)
- Jeudi 29 septembre au mardi 4 octobre** Exposition annuelle des Amis de l'Image, Complexe des Châtaigniers



Evènements à venir

Journée des Associations : Rendez-vous à ne pas manquer

La journée des associations se déroulera cette année sous les couleurs du CAJ (Centre Animation Jeunesse) qui fêtera ses 20 ans ! Venez nombreux le samedi 3 septembre afin de découvrir le panel divers et varié du monde associatif Fontenois. Escrime, basket, football, judo, karaté, volley, gymnastique, loisirs créatifs, peinture, chorale, danse, théâtre et encore beaucoup d'autres qui seront présents et que vous pourrez découvrir. Cette journée vivra au rythme des démonstrations des associations, du visionnage d'un film, etc. **Samedi 3 septembre au Complexe des Châtaigniers. Les horaires : 10h - 12h30 / 13h45 - 17h30.**

Les Virades de l'espoir

1989 : Première Virade à Fontaine le Comte

2016 : La Virade se réinvente et migre vers le Village loisirs.

Le dimanche 25 septembre, pour sa vingt-huitième édition à Fontaine le Comte, la Virade de l'Espoir, action phare de la lutte contre la mucoviscidose, se donne un second souffle et migre à l'entrée de la commune, au Village loisirs, dans la Zone d'Activités Porte d'Aquitaine.

C'est un partenariat entre Vaincre la mucoviscidose et l'association des commerçants du Village loisirs, avec le soutien de la Ville de Fontaine le Comte qui permet ce changement.

Nous pensons ainsi développer notre manifestation en la faisant connaître à un plus large public.



Vous y retrouverez, dans un cadre nouveau, près du Laser game et du restaurant « La Table des sports » les activités bien connues des jeux pour enfants, des structures gonflables. Les activités sportives qui se déroulaient au gymnase pourront continuer dans l'enceinte du Sporting club. Le tir à l'arc se déroulera en intérieur, dans une salle spécifique. La chorale des Jardins de Salomé pourra se produire dans un lieu confortable, dans la salle du restaurant.

Des animations se dérouleront en extérieur. Les circuits seront adaptés à ces nouveaux points de départ et d'arrivée.

La Virade se déroulera tout au long de la journée, comme sur le site des Châtaigniers.

Les Virades de l'Espoir
pour vaincre la mucoviscidose

